COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 avril 2006
(convocation du 14 avril 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIRE Pierre
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

POLE OPERATIONNEL
Direction Grands Travaux

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 28 avril 2006

N° **2006/0278**

PAREMPUYRE - Rue Philippe Durand Dassier - Eclairage public - Fonds de concours - Décision - Convention - Autorisation

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La requalification d'un tronçon de la rue Philippe Durand Dassier dans le cadre du programme de voirie d'intérêt communautaire sur la commune de PAREMPUYRE, nécessite un aménagement complet de l'espace public que la Communauté urbaine envisage de réaliser prochainement. L'exécution simultanée des travaux d'éclairage public est justifiée pour obtenir une unité de conception, un traitement homogène en terme esthétique et technique à l'échelle de l'agglomération.

La commune se charge de la réalisation des ouvrages d'éclairage public et sollicite la Communauté urbaine pour participer financièrement à cet équipement.

En application des décisions arrêtées par le Conseil de Communauté par délibération cadre n° 2005/0353 du 27 mai 2005, notre établissement pu blic accepte cette participation par le versement d'un fonds de concours conformément aux dispositions de l'article L 5215-26 du CGCT, modifiées par la loi n° 2004-809 du 13 août 2 004.

Le versement du fonds de concours sera plafonné à 50 % du coût prévisionnel HT des travaux hors subvention, comprenant la mise en place des candélabres.

Le coût prévisionnel des travaux étant estimé à 26 816,00 € H.T. le fonds de concours est évalué à 13 408,00 €HT.

Ce dernier sera ajusté :

✓ au vu d'un état récapitulatif des dépenses exposées,

✓ en fonction des subventions de toute nature que la commune pourrait percevoir pour les travaux d'aménagement de la rue Philippe Durand Dassier à PAREMPUYRE.

Le financement est assuré au titre du Budget Principal Chapitre 204 - Compte 20414 - Fonction 8220 - CRB O400 - Programme VCA.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée établie conformément aux dispositions fixées par les conventions cadres prises par délibération 2005/0353 du 27 mai 2005 et fixant les modalités financières de versement du fonds de concours à la commune dans le cadre de la requalification de la rue Philippe Durand Dassier à PAREMPUYRE.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

REÇU EN PRÉFECTURE LE 16 MAI 2006